

Avis de constitution

SOCIETE « ALI QUINCAILLERIE INTERNATIONAL »

Siège ABIDJAN ABOBO AKEIKOI - VILLAGE, Lot 1070,
Ilot 109

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 06/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALI QUINCAILLERIE
INTERNATIONAL »

Objet : Fer à béton ;
Sable ;
Gravier ;
Ciment ;
Sanitaire ;
Matériel industriel ;
Equipement ;
Et tous autres articles pour le BTP.
Et pour la réalisation de l'objet social :
L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles ;
L'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux ;
La prise en location gérance de tous fonds de
commerce ;
La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée ;
Et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilières,
se rapportant directement ou indirectement à l'objet
social ou pouvant en faciliter la réalisation, l'extension ou
le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO AKEIKOI - VILLAGE, Lot
1070, Ilot 109

Dirigeant(s) M MOHAMMAD MASHKOOR ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01582 du 18/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10323/GTCA/RC/2025 du 18/02/2025

